



CIRCULAIRE	Informative	Administrative	Projet
OBJET	RECRUTEMENT D'UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION AFFECTÉ(E) A LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE		
DESTINATAIRE	Direction	Fondamental ordinaire et spécialisé Secondaire ordinaire et spécialisé	
RÉSEAUX	Tous		
PÉRIODE	Année scolaire 2010-2011		
ÉMETTEUR	Administration - Direction générale de l'Enseignement obligatoire		
SIGNATAIRE	Lise-Anne HANSE		
CONTACT	Christelle LADAVID (02 690 83 59 – christelle.ladavid@cfwb.be) Patricia POLET (02 690 83 55 – patricia.polet@cfwb.be)		
ANNEXES	1		
NOMBRE DE PAGES	10 pages		
MOTS-CLÉS	Charge de mission – recrutement – Direction générale de l'Enseignement obligatoire		

- À Monsieur le Ministre, Président de la Commission Communautaire française, chargé de l'Enseignement ;
- À Madame la Ministre chargée de l'Enseignement obligatoire ;
- À Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- À Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des écoles maternelles, primaires et secondaires libres subventionnées ;
- Aux Directions des écoles maternelles, primaires et secondaires organisées ou subventionnées par la Communauté française ;
- Aux Organes de représentation et de coordination des Pouvoirs Organisateurs.

Pour information :

- Aux Organisations syndicales.

Madame, Monsieur,

La Direction générale de l'Enseignement obligatoire recrute un(e) Chargé(e) de mission qui sera affecté(e) au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles. Le chargé(e) de mission sera affecté(e) à l'éducation interculturelle et aura principalement en charge le suivi du programme Langue et Culture d'Origine (LCO).

Ce dispositif - mis en place dans le cadre d'un partenariat entre la Communauté française et, à ce jour, sept pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie et Turquie) - permet aux écoles qui le souhaitent de proposer des cours de Langue et Culture d'Origine (LCO) à leurs élèves de l'enseignement fondamental et secondaire.

Deux types de cours LCO sont proposés:

1. Un cours de langue d'origine : ce cours est dispensé aux seuls élèves dont les parents en ont fait la demande. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines. Il comprend au moins deux périodes ; celles-ci s'ajoutent à la grille-horaire hebdomadaire.

2. Un cours d'ouverture aux cultures : ce cours est assuré conjointement par l'enseignant LCO et l'instituteur ou le professeur. Il a pour objet de développer des activités d'éducation à la diversité culturelle au bénéfice des élèves des classes concernées en utilisant le témoignage privilégié de l'enseignant LCO quant à sa propre culture.

Les pays partenaires mettent à la disposition des écoles qui choisissent de s'investir dans ce programme un ou des enseignants chargés d'assurer ces cours (enseignants LCO).

Ce programme s'inscrit dans des chartes de partenariat bilatérales

- qui établissent la convention entre la Communauté française et chaque pays partenaire ;
- qui fixent les principes et les modalités de ces activités ;
- qui offrent aux écoles comme aux familles les avantages d'un cadre concerté.

Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire sur ce recrutement, je vous invite à consulter le profil de fonction en annexe à cette circulaire ou à prendre contact avec Madame Christelle LADAVID, Attachée au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles (02 690 83 59 – christelle.ladavid@cfwb.be) ou avec Madame Patricia POLET, Chargée de mission au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles (02 690 83 55 – patricia.polet@cfwb.be).

Postuler

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont priés d'envoyer une candidature complète en suivant les consignes figurant dans le profil de fonction, de préférence par e-mail à l'adresse gaelle.duhant@cfwb.be **au plus tard le 15 mai 2011.**

Afin d'être recevable, toute candidature doit obligatoirement être composée d'un CV détaillé faisant clairement mention de la nomination à temps plein du candidat et d'une lettre de motivation. Cette candidature doit également faire clairement mention du poste visé. Une sélection sur dossier sera opérée et un entretien programmé avec les candidat(e)s retenu(e)s.

En vous remerciant de votre intérêt.

La Directrice générale,

Lise-Anne HANSE



PROFIL DE FONCTION

CHARGÉ(E) DE MISSION

Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Direction d'Appui
Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats Culture – Enseignement,
des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles

A. IDENTIFICATION

Catégorie : administratif

Administration : AGERS – DGEO – Direction d’Appui - Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles

B. INTITULÉ DE LA FONCTION

Intitulé de la fonction :

Chargé(e) de mission affecté(e) au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles

C. CONTEXTE DE LA FONCTION

Objectif(s) de la fonction :

Le chargé(e) de mission sera affecté(e) à l’éducation interculturelle et aura principalement en charge le suivi du programme Langue et Culture d’Origine (LCO).

Ce dispositif - mis en place dans le cadre d’un partenariat entre la Communauté française et, à ce jour, sept pays (Espagne, Grèce, Italie, Maroc, Portugal, Roumanie et Turquie) - permet aux écoles qui le souhaitent de proposer des cours de Langue et Culture d’Origine (LCO) à leurs élèves de l’enseignement fondamental et secondaire.

Deux types de cours LCO sont proposés:

1. Un cours de langue d’origine : ce cours est dispensé aux seuls élèves dont les parents en ont fait la demande. Il est accessible à tous les élèves quelles que soient leurs origines. Il comprend au moins deux périodes ; celles-ci s’ajoutent à la grille-horaire hebdomadaire.

2. Un cours d’ouverture aux cultures : ce cours est assuré conjointement par l’enseignant LCO et l’instituteur ou le professeur. Il a pour objet de développer des activités d’éducation à la diversité culturelle au bénéfice des élèves des classes concernées en utilisant le témoignage privilégié de l’enseignant LCO quant à sa propre culture.

Les pays partenaires mettent à la disposition des écoles qui choisissent de s'investir dans ce programme un ou des enseignants chargés d'assurer ces cours (enseignants LCO).

Ce programme s'inscrit dans des chartes de partenariat bilatérales

- qui établissent la convention entre la Communauté française et chaque pays partenaire ;
- qui fixent les principes et les modalités de ces activités ;
- qui offrent aux écoles comme aux familles les avantages d'un cadre concerté.

D. TÂCHES ET ACTIONS

Tâche : Assurer l'accueil et la formation des enseignants LCO.

Actions :

- Assurer les modules d'information à l'attention des nouveaux enseignants LCO (présentation du programme LCO et des chartes, organisation de l'enseignement en Communauté française, décret missions, référentiels pédagogiques, ...) ;
- Organiser des journées de formation pour les enseignants LCO en liaison avec des partenaires externes (séance de rentrée, modules de formation à l'éducation interculturelle) ;
- Organiser des journées ou séminaires d'échange de bonnes pratiques.

Tâche : Procéder à des visites LCO sur le terrain.

Actions :

- Visiter les écoles nouvellement engagées dans le dispositif LCO pour assurer la bonne connaissance des principes de la charte auprès des chefs d'établissements et enseignants de la Communauté française ;
- Visiter les nouveaux enseignants LCO afin de vérifier les bonnes conditions de travail et le professionnalisme de ceux-ci ;
- Assurer le suivi des activités d'ouverture aux cultures afin de vérifier leur adéquation aux directives officielles (charte, socles de compétences, programmes et méthodes) ;
- Si nécessaire, organiser et animer des concertations sur site pour soutenir les cours d'ouverture aux cultures ;
- Visiter les écoles en cas de problème (suivi à la demande des directions, des attachés d'ambassade ou des enseignants LCO) ;
- Rédiger des rapports suite aux visites et assurer si nécessaire un suivi (courriers, contacts avec le chef d'établissement, l'attaché d'ambassade concerné, l'inspection, ...).

Tâche : Assurer la promotion et le pilotage du dispositif LCO.

Actions :

- Assurer la présentation et la promotion du programme LCO (interventions dans les écoles, auprès d'autres pays potentiellement intéressés, dans divers réunions ou colloques, ...) ;
- Répondre aux demandes d'information ou d'investigation émanant de l'administration, du Cabinet, ... ;
- Susciter des synergies avec les différents acteurs de l'enseignement en Communauté française (conseillers pédagogiques, opérateurs de formation continuée, ...) ;
- Assurer la validation et la diffusion de bonnes pratiques, de ressources diverses via le site Internet LCO ;
- Alimenter le centre de ressources LCO (recherches, lectures, outils).

Tâche : Assurer la collaboration avec les Pays partenaires LCO.

Actions :

- Travailler en synergie avec les attachés d'ambassade des différents pays partenaires : information, visites sur le terrain, suivi des enseignants LCO et des écoles engagées, ... ;
- Préparer et intervenir à l'occasion des Comités bilatéraux (en Belgique et à l'étranger) ;
- Participer à la réflexion des chartes de partenariat (renouvellement ou nouveaux partenariats).

Tâche : Assurer des actions visant au développement de l'éducation interculturelle.

Actions :

- Participer à la rédaction de divers appels à projets ;
- Préparer et participer aux réunions des jurys de sélection ;
- Visiter les projets soutenus et rédiger des comptes-rendus.

Tâche : Assurer le suivi du dispositif « Classes-passerelles ».

Actions :

- À la demande de l'Administration ou du Cabinet, visiter les écoles concernées sur le terrain et rédiger des rapports ;
- Participer si nécessaire à la réflexion sur le pilotage et l'évolution du dispositif ;
- Suivre les formations continuées organisées à ce sujet.

N.B. : CETTE LISTE DE TÂCHES EST NON-EXHAUSTIVE.

E. RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE GESTION D'ÉQUIPE

L'exercice de la fonction n'implique pas de gestion d'équipe.

F. PROFIL REQUIS

Conditions spécifiques à la fonction :

Pour accéder à cette charge de mission, le candidat devra :

- **Être nommé à titre définitif à temps plein dans son établissement scolaire ;**
- Posséder un diplôme de Licencié (Master) AESS ou Bachelier : Régent (AESI) ou instituteur ;
- Disposer d'un permis de conduire B et d'un véhicule personnel.

La charge de mission sera exercée dans les conditions suivantes :

- 38h/semaine à raison de 7h36/jour prestées dans les conditions de l'horaire variable avec possibilité de récupération des heures excédentaires et système de pointage des prestations ;
- 27 jours de congé annuel de vacances ;
- Prime mensuelle brute de 86,76 €;
- Abonnement de transport en commun (en 1^{ère} classe) ;
- Chèques-repas attribués selon les jours de travail prestés.

Compétences et connaissances spécifiques à la fonction :

Connaissances pédagogiques :

- Vous avez une bonne connaissance du système scolaire en Communauté française dans son ensemble et des textes officiels (décret missions, socles de compétences, ...)
- Vous avez une expérience pédagogique de terrain ;
- Vous pouvez vous adapter à des contextes scolaires variés (maternel, primaire, secondaire) ;
- Vous êtes intéressé(e) par l'éducation interculturelle : ouverture aux cultures, dialogue interculturel ;
- Vous êtes intéressé(e) par le domaine de l'enseignement des langues étrangères, de l'éveil aux langues, du français langue étrangère ou langue seconde, ...
- Vous êtes intéressée par tout ce qui touche aux thèmes de la migration, de l'intégration et de la réussite scolaire des enfants de migrants.

Compétences transversales :

- Vous avez de bonnes capacités relationnelles ;
- Vous avez de bonnes capacités rédactionnelles ;
- Vous avez de bonnes capacités d'expression orale (la maîtrise de l'anglais est un atout).

Compétences techniques :

- Vous possédez les connaissances de base en informatique.

Compétences humaines

- Organisé(e) et dynamique, vous avez le sens des initiatives et aimez le travail en autonomie ;
- Vous êtes flexible et capable de vous adapter à des contextes de travail variés.

N.B. : cette liste de compétences et de connaissances est non-exhaustive

Contact et envoi des candidatures :

Pour toute demande d'**information complémentaire** concernant le poste, vous pouvez contacter :

- Madame Patricia POLET, Chargée de mission au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles (02 690 83 55 – patricia.polet@cfwb.be)
- Madame Christelle LADAVID, Attachée au Service des Classes de Dépaysement, des Partenariats, Culture – Enseignement, des Avantages sociaux et des Classes – Passerelles (02 690 83 59 – christelle.ladavid@cfwb.be)

De même, vous pouvez obtenir davantage d'informations au sujet de ce dispositif sur www.enseignement.be/lco.

Afin d'être recevable, toute candidature doit obligatoirement être composée d'un CV détaillé faisant clairement mention de la nomination à temps plein du candidat et d'une lettre de motivation. Cette candidature doit également faire clairement mention du poste visé. Elle peut être adressée de préférence par e-mail à: gaelle.duhant@cfwb.be

Ou par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Madame Gaëlle DUHANT
Attachée GRH
Rue Adolphe Lavallée, n°1, 3^{ème} étage
1080 Bruxelles